



3 - Favoriser l'égalité dans nos politiques publiques

Au plus près des citoyennes et des citoyens, la Ville de Rouen est en mesure d'identifier les besoins spécifiques des habitants de son territoire et d'intervenir afin de lutter contre toute expression et/ou situation d'inégalité.

En collaboration avec ses partenaires institutionnels et les acteurs associatifs, elle veille notamment à impulser la réappropriation de l'espace public par les femmes, à lutter contre toute forme de violences ou de harcèlement ainsi qu'à marquer symboliquement la journée internationale des droits des femmes. La valorisation et la mise en lumière des actions portées par la collectivité feront également l'objet d'une attention particulière.

Fiche action 3 - 1	Rendre compte de l'action municipale en matière d'égalité F/H.....	42
Fiche action 3 - 2	Prendre en compte l'égalité F/H dans nos actions en direction de la jeunesse et de la vie étudiante.....	43
Fiche action 3 - 3	Valoriser la journée internationale des droits des femmes et la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.....	44
Fiche action 3 - 4	Permettre la réappropriation de l'espace public par les femmes.....	45
Fiche action 3 - 5	Améliorer l'accueil et l'accompagnement des femmes victimes de violences.....	46
Fiche action 3 - 6	Prendre en compte les difficultés d'accès aux soins des femmes en situation de précarité.....	47



Rendre compte de l'action municipale en matière d'égalité F/H

Contexte

En signant la Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale le 3 février 2011, la Ville de Rouen affirmait son engagement en faveur de l'égalité des femmes et des hommes et sa volonté de lutter contre les stéréotypes de genre dans ses divers domaines de compétences et d'interventions. Dans la continuité, elle adoptait son premier plan d'action 2013-2015 et confirme aujourd'hui son engagement à travers la construction d'un second plan d'actions 2018-2020.

Objectif stratégique

Faire connaître et partager les objectifs et réalisations de la Ville en matière d'égalité F/H.

Objectifs opérationnels

Valoriser les objectifs de la Ville et ses réalisations auprès du personnel municipal, des élus et des habitants en s'appuyant sur nos différents outils de communication

- Renforcer la communication sur les sujets de Lutte contre les Discriminations, et en particulier sur les actions en faveur de l'égalité F/H, dans le Rouen mag, sur Rouen.fr, Tout Public et D-Clic
- S'appuyer sur les manifestations organisées à l'occasion de Journées Mondiales pour valoriser l'action municipale et communiquer sur des sujets en lien avec l'égalité F/H (Journée de lutte contre les violences faites aux femmes, journée de lutte contre le harcèlement, journée du droit des femmes)

Direction pilote

DCRP - MCI

Directions associées / Partenaires

MP3D et ensemble des directions intervenant lors de ces temps forts

Impact territorial et public visé

Ensemble des rouennais et rouennaises, des élu.e.s et du personnel municipal

Critères d'évaluation

- Budget total alloué à l'organisation des temps forts de la Ville tel que « Rouen donne des Elles »
- Nombre d'articles consacrés aux questions d'égalité F/H dans nos supports de communication tels que Rouenmag et Tout Public

Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale

Article 4

Calendrier de réalisation

2018 à 2020

Prendre en compte l'égalité F/H dans nos actions en direction de la jeunesse et de la vie étudiante

Contexte

Le secteur Jeunesse est chargé de mettre en œuvre la politique municipale en matière de jeunesse, en tenant compte de l'intérêt du jeune dans sa globalité. Ainsi, il pilote et met en place des actions d'apprentissage à la citoyenneté et des animations labellisées « jeunesse et vie étudiante » en lien avec les directions de la Ville et les partenaires du territoire. Il accompagne et met en œuvre des dispositifs destinés aux jeunes. Il coordonne les lieux dédiés à l'accompagnement des jeunes.

Objectif stratégique

- Développer une culture de l'égalité dès le plus jeune âge.
- Donner la parole aux jeunes et engager la réflexion sur les sujets de l'égalité F/H.

Objectifs opérationnels

- Étudier la pertinence d'intégrer un critère d'égalité F/H dans l'attribution de la bourse tremplin
- Assurer la parité des jeunes bénéficiaires du CPJ (en 2017-2018: 45 % de filles et 55 % de garçons)
- Dans le cadre du CPJ, poursuivre les actions citoyennes en lien avec la thématique égalité F/H
- Pistes d'actions LAB-FAB / Zazimuts
- Recherche de la parité dans le recrutement des volontaires en Services civiques dans la logique de la politique de recrutement de la Ville
- Poursuite des actions menées au Centre André Malraux dans le cadre de l'opération « Rouen donne des Elles »
- Réflexion à mener au PIJ Grand'Mare sur l'accès des filles (15-25 ans) à l'information jeunesse (fréquentation actuelle: 34 % de jeunes filles)

Direction pilote

DCJVA secteur jeunesse

Directions associées / Partenaires

Notamment DSCS - CRIJ- acteurs culturels du territoire

Impact territorial et public visé

Jeunes collégiens en particulier, lycéens et étudiants

Critères d'évaluation

- En fonction de la faisabilité, établir des bilans de fréquentation genrés lors des activités proposées par la Ville
- Nombre de jeunes bénéficiaires du CPJ ayant participé à une « action citoyenne » en lien avec le sujet de l'égalité F/H
- Évolution de la fréquentation du PIJ par les jeunes filles
- Respect de la parité H/F dans le recrutement des volontaires en Service civique
- Prise en compte de cette thématique dans les actions du LAB-FAB et l'organisation des ZAZIMUTS

Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale

Article 20

Calendrier de réalisation

- 2018-2020
- Zazimuts/Lab Fab: chaque année
- CPJ / PIJ: chaque année
- Services civiques: chaque année
- Centre Malraux: Participation annuelle à l'opération « Rouen donne des Elles »



Valoriser la journée internationale des droits des femmes et la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Contexte

Suite aux trois premières éditions de Rouen donne des Elles (2015, 2016 et 2017), la Ville de Rouen en collaboration avec ses partenaires souhaite renouveler annuellement cet événement se déroulant tout au long du mois de mars. Instauré autour de la journée internationale des droits des femmes du 8 mars, il vient mettre en lumière les actions menées tout au long de l'année et permet de valoriser et de rendre visible les actions de la Ville en matière d'égalité F/H.

Dans cette même perspective, la Ville de Rouen souhaite continuer à s'impliquer lors de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes du 25 novembre.

Objectif stratégique

Marquer symboliquement la journée internationale des droits des femmes et la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes par des manifestations organisées par la Ville ou ses partenaires associatifs.

Objectifs opérationnels

- Renouveler annuellement l'édition « Rouen donne des elles » autour d'une thématique spécifique définie en amont
- Mobiliser davantage de directions de la Ville et nos partenaires
- Assurer la coordination et la valorisation des événements Ville dans la programmation de Rouen donne des elles
- Organiser un temps fort à l'occasion de la journée du 25 novembre

Direction pilote

MP3D - Copilotage MP3D / DTP 25 novembre

Directions associées / Partenaires

Ensemble des directions porteuses de projet / ensemble des associations investies

Impact territorial et public visé

- Femmes et ensemble des rouennais
- Mobilisation des partenaires associatifs et du public
- Sensibilisation des associations et du grand public sur l'égalité F/H

Critères d'évaluation

- Nombre de participants à chaque manifestation organisée
- Nombre d'associations investies

Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale

Article 5 et 22

Calendrier de réalisation

Action reconduite annuellement à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes (8 mars) et de celle pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (25 novembre)

Introduire la question de la parité dans les dossiers de demande de subvention de la Ville

Contexte

Le droit à la ville, c'est circuler librement en toute tranquillité et sécurité, partout dans la ville, pour tout type de besoins (professionnels, familiaux, de loisirs...), et à toute heure du jour et de la nuit. En France, 87 % des femmes ont été victimes de harcèlement dans les transports en commun, 76 % ont déjà été suivies dans la rue et 10 % ont déjà subi des baisers ou des gestes inappropriés.

Objectif stratégique

Réappropriation de l'espace public par les femmes, renforcement de la citoyenneté des femmes, lutte contre l'insécurité et le harcèlement de rue.

Objectifs opérationnels

- Étendre la démarche des marches exploratoires à d'autres usages (transport, loisir,...) et à d'autres lieux (centre-ville)
- Dans le cadre de l'opération « Femmes dans la Ville », éditer et distribuer une plaquette spécifique au harcèlement dans la rue et dans les transports en commun
- S'appuyer sur le réseau de services civiques de la Ville pour valoriser l'action municipale en matière de lutte contre le harcèlement

Direction pilote

2D3P - DCJVA - DTP

Directions associées / Partenaires

Université de Rouen

Impact territorial et public visé

- Femmes et ensemble des rouennais
- Mobilisation des partenaires associatifs et du public
- Sensibilisation des associations et du grand public sur l'égalité F/H

Critères d'évaluation

- Nombre de marches sur le territoire et nombre de « marcheuses »
- Nombre de plaquettes distribuées

Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale

Article 21, 25 et 26

Calendrier de réalisation

- 2017-18: marche exploratoire à Grammont et marche exploratoire des jeunes filles
- 2018: distribution de la plaquette harcèlement et valorisation de l'action municipale
- 2018-2020: marches exploratoires étendues à d'autres quartiers de la Ville



Améliorer l'accueil et l'accompagnement des femmes victimes de violences

Contexte

Les violences au sein du couple sont multiformes (physiques, morales et psychologiques, sexuelles ou économiques) et entravent la liberté, l'intégrité, la sécurité des victimes. Elles s'inscrivent dans un continuum (la discrimination sexiste étant la première violence vécue) et constituent un problème majeur de santé publique. En France, 10 % des femmes sont ou ont été victimes de violences au sein du couple et une femme décède tous les deux jours et demi sous les coups de son partenaire. Les violences au sein du couple touchent tous les milieux sociaux et tous les quartiers.

Objectif stratégique

Assurer une meilleure prise en charge des victimes de violences au sein du couple

Objectifs opérationnels

- Maintenir le groupe de travail mis en place dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance destiné à prévenir et accompagner les personnes victimes de violences intrafamiliales
- Poursuivre la formation et la sensibilisation du personnel municipal recevant ce type de public
- Proposer aux victimes de violences au sein du couple un hébergement temporaire adapté ainsi qu'un accompagnement dans les démarches sociales, administratives et judiciaires

Direction pilote

DTP

Directions associées / Partenaires

CCAS

Impact territorial et public visé

- Femmes victimes de violences intrafamiliales
- Personnel municipal intervenant auprès de ce type de public

Critères d'évaluation

- Nombre d'agent.e.s formé.e.s
- Nombre de nuitées accordées
- Nombre de femmes accompagnées

Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale

Article 22

Calendrier de réalisation

2018-2020

Prendre en compte les difficultés d'accès aux soins des femmes en situation de précarité

Contexte

La Ville dispose d'un Atelier Santé Ville dont la finalité consiste à lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé par la mise en place d'actions de prévention et de promotion. Reconnu pour son intervention dans les Quartiers Prioritaires de la Ville de Rouen, il relaie les grandes journées nationales de santé et s'appuie sur un réseau d'acteurs issus des champs du sanitaire, du social et de l'éducation afin d'organiser des actions d'information et de sensibilisation au regard des enjeux de santé publique relevés dans le cadre de son diagnostic local de santé. Dans ce cadre, il constitue un outil adapté pour répondre aux problématiques de santé affectant particulièrement les femmes, notamment celles en situation de précarité et prend en compte la question de l'accès aux soins des femmes.

Objectif stratégique

Lutter contre les difficultés d'accès aux soins des femmes en situation de précarité et les inciter à ne pas négliger leur santé

Objectifs opérationnels

- Prendre en compte la question de l'accès à la santé des femmes en situation de précarité et habitant les quartiers politiques de la Ville dans l'Atelier Santé Ville
- Développer des actions spécifiques sur cette thématique en s'appuyant sur les outils déjà existants tels que les « p'tit dej de la prévention », les émissions de radio sur la santé,...

Direction pilote

DSCS

Directions associées / Partenaires

MP3D - Ensemble des partenaires de l'atelier santé Ville

Impact territorial et public visé

Rouennaises en situation de précarité habitant les QPV

Critères d'évaluation

- Nombre et qualité des acteurs mobilisés
- Nombre et qualité des outils utilisés par l'ASV

Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale

Article 14

Calendrier de réalisation

2018-2020

